

Comptes de gestion 2020

A V I S



21 Avril 2021

Rapporteur
Gilles MONTALAND

Assisté de Christiane GAU

Avis adopté à la majorité par 50 voix (2 abstentions)

dans le cadre d'une saisine obligatoire

Les Comptes de gestion pour l'exercice 2020 du Budget principal et du Budget annexe, présentés par Madame le Payeur régional, apportent des éléments complémentaires aux données des Comptes Administratifs 2020.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional mentionne qu'une expérimentation du compte financier unique (CFU) ¹ a démarré en 2021 avec un panel de collectivités. Ses résultats feront l'objet d'une attention particulière du CESER.

En effet, ce nouveau format des documents budgétaires pourrait être une première réponse face aux attentes de la société civile sur la compréhension des comptes et la lisibilité de l'action publique.

Le CESER prend acte des éléments présentés dans les comptes de gestion 2020 du Budget principal et du Budget annexe.

¹ Le compte de gestion et le compte administratif comptent jusqu'à 75 % d'informations identiques. En les remplaçant par un **document unique, le CFU**, dans lequel les informations sont enrichies et non redondantes, le législateur prône la simplification, la transparence et la qualité des comptes des collectivités. Le CFU a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Améliorer la qualité des comptes,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@maregionsud.fr
Site web: www.ceserpaca.fr
Site Newsletter : ceser@regionpaca.com